



FR

ASSEMBLEE GENERALE
65^{ème} session
Rome, 2 décembre 2009

UNIDROIT 2009
A.G. (65) 6
Original: anglais/français
Novembre 2009

Point No. 8 de l'ordre du jour: Arriérés de contributions des Etats membres

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

<i>Sommaire</i>	<i>Description de l'état des arriérés et des efforts déployés par le Secrétariat pour les réduire</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Aucune</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Aucun</i>

1. L'état des arriérés au mois d'octobre 2009, tel qu'il figure dans l'Annexe au présent document, montre que la situation s'est nettement améliorée depuis l'année dernière (€ 86.786,00 contre 142.784,42 de 2008).

2. Les Etats en retard sont deux, dont un n'est redevable que de la contribution relative à l'exercice financier 2008 (Israël), tandis que l'autre, la Bolivie, présente une situation préoccupante. Par rapport à la situation de l'année dernière, Argentine, Iran, Lituanie et Nigeria ont payé tous leurs arriérés.

3. Au mois de septembre 2009, la Bolivie a accumulé sept années d'arriérés (exercices financiers 2002-2008). On rappellera que, par effet d'une solution approuvée en 1999, tous les arriérés précédents avaient été considérés réglés à la suite d'un paiement symbolique, et que par conséquent les contributions étaient réparties à nouveau depuis 2000. Les contacts du Secrétariat n'ont pu jusqu'à présent porter au recouvrement de ces sommes.

4. Le Secrétariat assure l'Assemblée Générale que le recouvrement des arriérés reste une de ses préoccupations principales, qui le poussent à déployer tous les efforts nécessaires.

ANNEXE

**CONTRIBUTIONS A UNIDROIT POUR 2008
ET LES EXERCICES FINANCIERS PRECEDENTS (EN EURO)
RESTANT A PAYER AU 20 OCTOBRE 2009**

	2002/2007	2008	TOTAL
Bolivia	55.950,00	11.860,00	67.810,00
Israel		18.976,00	18.976,00
Total	55.950,00	30.836,00	86.786,00